



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## ANPE

Question écrite n° 47466

### Texte de la question

Suite aux plaintes adressées au maire de Bobigny, Mme Marie-George Buffet appelle l'attention de M. le ministre délégué aux relations du travail sur la situation des agences de l'ANPE du département de la Seine-Saint-Denis. En effet, depuis plusieurs mois, ce service public souffre du manque de personnel et de moyens matériels. Les locaux sont trop étroits et sous-équipés pour recevoir les usagers dans les meilleures conditions. Cette situation nuit gravement à la qualité de l'accueil des usagers comme aux conditions de travail des personnels. Dans ce département, les salariés revendiquent la création de soixante-cinq postes supplémentaires ainsi qu'une augmentation importante de tous les moyens matériels. Elle demande quelles dispositions il va prendre pour remédier à cette situation.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du ministre délégué aux relations du travail sur la situation des agences locales pour l'emploi du département de la Seine-Saint-Denis. Ce département dispose de vingt-cinq points d'implantation ANPE, sur lesquels interviennent 621 agents. La direction régionale ANPE d'Ile-de-France lui porte une attention particulière et y affecte prioritairement les personnels recrutés. L'ANPE de Seine-Saint-Denis est engagée dans une démarche de qualification interne et de certification externe de ses services. Dix agences locales ont aujourd'hui obtenu cette qualification ; les quinze autres seront qualifiées d'ici la fin de l'année 2005. En matière d'équipement et d'agencement des locaux, dix-huit agences bénéficient déjà des principes « ALE 2000 », mobilier, aménagement des espaces de travail, mises à disposition de matériel pour la recherche d'emploi, bureaux de réception isolés. Les sept agences restantes seront équipées d'ici la fin de l'année.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-George Buffet](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (4<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47466

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** relations du travail

**Ministère attributaire :** relations du travail

### Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 1er mars 2005

**Question publiée le :** 28 septembre 2004, page 7512

**Réponse publiée le :** 8 mars 2005, page 2546